

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### LE PARC ÉOLIEN DU CERS, DANS L'AUDE, S'IMPLIQUE DANS LA REPLANTATION DES ARBRES BORDANT LE CANAL DU MIDI

#### **Les alignements d'arbres du Canal du Midi sont menacés par une maladie incurable**

Les alignements d'arbres du Canal du Midi, constitués à 90% de platanes, sont menacés par la maladie incurable du chancre coloré.

Pour répondre à cette menace, Voies Navigables de France a mis en place des actions de grande envergure. Elles visent à éliminer les arbres malades, replanter les berges avec des essences spécifiques, protéger la biodiversité et consolider les fondations du canal.

Au travers du mécénat, le Parc Éolien du CERS a décidé de s'engager auprès des Voies Navigables de France dans cette opération baptisée « Replantons le Canal du Midi » (<https://www.replantonslecanaldumidi.fr/grand-public/>).

#### **De quoi s'agit-il ?**

Apparue il y a une quinzaine d'années la maladie du chancre coloré ronge les platanes du canal du Midi de l'intérieur. Petit à petit, les arbres se dessèchent et meurent sur pied. Il n'y a pas d'autres solutions que d'abattre les platanes et de reconstituer patiemment sa voûte arborée par de nouvelles essences. Plus de la moitié des 42 000 arbres qui longent le Canal du Midi ont dû être abattus.

**Les actions à mener** pour la sauvegarde de la biodiversité et la pérennité de cet ouvrage d'art exceptionnel :

- abattre les platanes malades ou morts
- replanter le canal avec des essences variées
- reconstruire les berges
- protéger la biodiversité constituée de quelque 280 espèces animales et au moins 60 espèces végétales.

Des essences sont soigneusement sélectionnées pour la replantation.

Pour maintenir la voûte arborée du canal, le programme de replantation privilégie de nouvelles essences choisies pour leur hauteur et leur capacité d'ombrage.

#### **Les chiffres clés du programme de replantation.**

Le programme, financé par l'Etat et les collectivités, s'appuie aussi sur les dons d'acteurs conscients des enjeux environnementaux et les premiers résultats apparaissent :

- 52 kilomètres de berges restaurés depuis 2011
- 1350 nichoirs installés depuis 2006
- 13 700 arbres replantés depuis 2011

Structure du Développement Durable, le Parc Éolien du CERS a choisi de répondre présent et de participer à cette opération d'envergure.

**Contact presse :**

**Florence Cailloux**

Tél. 06 20 69 21 42

Mail : [contact@florencecailloux.com](mailto:contact@florencecailloux.com)